

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE D'ALOS**  
**LE 5 JUIN 2026 à 18h30**

**ETAIENT PRESENTS**

**Maire :** Sylvie MARTRES

**Adjoint :** COMMENGE Michel, Maryse PUJOL

**Les Conseillers Municipaux,** Mélanie DUPUY, Jean-Pierre MOLE,  
Jacques de RAYMOND-CAHUSAC, Martine TAJAN, Laurent VERGNEAU.

**Avec Procuration :** Mélanie BRICHE à Sylvie MARTRES, Eric CHARBONNEL à Mélanie DUPUY, Camille ROTA à Maryse PUJOL.

**Absent excusé :** Néant

**Secrétaire de séance :** Maryse PUJOL

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation dernier compte-rendu de 25 avril 2026
- Election du délégué aux élections sénatoriales
- Election des 3 suppléants au délégué aux élections sénatoriales

**QUESTIONS DIVERSES**

- Divers aménagements extérieurs par TTPA
- Feu de la Saint-Jean
- Repas des aînés et fin d'année
- Choix des colis des aînés
- Réveillon du 31/12
- Travaux de soutènement école
- Réutilisation d'un local communal
- Information sur l'emprunt
- Information sur le site internet de la commune
- Projets communaux

***Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 heures 30***

## **DELIBERATIONS**

### **✚ 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 25 avril 2026**

Le Maire présente le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2026, Après en avoir délibéré, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### **✚ 2 – Election du délégué et des 3 suppléants aux élections sénatoriales**

Conformément aux instructions, Madame le Maire demande à l'assemblée la liste des candidats qui se présentent à l'élection du délégué aux élections sénatoriales.

- Sylvie MARTRES se porte candidate, après un vote à bulletin secret :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Conformément aux instructions, Madame le Maire demande à l'assemblée la liste des trois candidats qui se présentent à l'élection des suppléants de la déléguée aux élections sénatoriales.

- Martine TAJAN, Laurent VERGNEAU, Mélanie DUPUY se portent candidats, après un vote à bulletin secret :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Divers aménagement extérieurs par TTPA :**

Sylvie MARTRES Signale qu'elle a démissionnée de la présidence de TTPA avec effet à la prochaine assemblée générale du 18 août 2026.

L'association demande à pouvoir faire des aménagements extérieurs :

- Eglise : recueil des eaux de pluies, évacuation des gravats, dégagement du mur de l'église pour assainissement du bâtiment avec plantations le long et derrière l'église
- Possibilité d'aménagement de l'abreuvoir sur la route de la Rivière

TTPA rendra compte des travaux à la mairie.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité

### **Feu de la Saint-Jean :**

Les autorisations sont accordées (conseil Départemental et commune) pour le 20/06 ou si intempéries report au 26/06.

Autorisation du débit de boissons sans alcools forts

Le 12/06 conférence sur les feux de la Saint-Jean

## **REPAS DES AINES ET FIN D'ANNEE.**

La date est fixée au **19 DECEMBRE 2026** le prix pour les participants sera de **20 €**

## **CHOIX DES COLIS DES AINES**

La maison JOUGLA sera reconduite pour la confection des colis.

## **REVEILLON DU 31/12**

Un repas participatif ouvert à tous sur la base d'une auberge espagnole

## **TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT DES MURS DE L'ECOLE**

|                          |                 |             |
|--------------------------|-----------------|-------------|
| Pour l'instant 2 devis : | CROATP          | 45 000,00 € |
|                          | Frédéric GERARD | 44 473.58 € |

## **REUTILISATION D'UN LOCAL COMMUNAL**

Des demandes de devis sont en cours pour la réutilisation du local à côté de la cuisine de la salle des fêtes.

Ce local pourrait servir de salle de repos pour l'employé communal avec une ouverture sur l'extérieur et l'aménagement de sanitaires.

Il restera aussi disponible pour stockage aux besoins de la commune.

## **INFORMATION SUR L'EMPRUNT DE 100 000 euros**

La Commission Finance a validé la proposition de l'emprunt de 100 000 euros sur 25 ans pour le financement du Pont de la Rivière, au taux indexé sur le livret A à 2,10 % actuellement. Son remboursement annuel, ainsi que les emprunts en cours, sont couverts par les rentrées des locations.

## **INFORMATION SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET**

Le nouveau site internet sera mis en application le 10/06

## **PROJETS COMMUNAUX**

Les Conseillers Municipaux sont invités à exprimer, lors de prochaines rencontres de travail, les aménagements à apporter à la commune pour la sécurité, la prospérité et/ou le bien être des habitants qu'ils souhaiteraient étudier sur les prochaines années.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.

